

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

24 mars 2025 à 17 h 30

Salle du conseil d'arrondissement (402), 500, rue du Pont

ORDRE DU JOUR

Moment de recueillement

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Matières nécessitant une consultation publique
 - 2.1 Consultation publique concernant la demande de dérogation mineure pour la propriété sise aux 200-230, rue Dorchester, lot 5 252 435, quartier de Saint-Roch, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur, Arrondissement de La Cité-Limoilou
 - 2.2 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise aux 200-230, rue Dorchester, lot 5 252 435, quartier de Saint-Roch, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur, Arrondissement de La Cité-Limoilou - GT2025-096
3. Questions découlant du procès-verbal
4. Approbation du procès-verbal du 10 mars 2025
5. Communications écrites au conseil
 - 5.1 Tableau des virements budgétaires effectués par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - février 2025
 - 5.2 Liste des dépenses autorisées - février 2025
 - 5.3 Pétition pour la réinsertion des cases de stationnement sur la rue Marie-de-l'Incarnation déposé par M. Roger Lebel
 - 5.4 Rapport de la consultation publique et de la demande d'opinion du conseil de quartier relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire d'une partie du lot numéro 1 212 784 du cadastre du Québec à des fins de restaurant en usage associé à un musée*, R.C.A.1V.Q. 535 (27, rue Notre-Dame) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants
 - 5.5 Rapport de la consultation écrite relativement au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire d'une partie du lot numéro 1 212 784 du cadastre du Québec à des fins de restaurant en usage associé à un musée*, R.C.A.1V.Q. 535 (27, rue Notre-Dame) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants
 - 5.6 Rapport de la consultation publique et de la demande d'opinion du conseil de quartier relatif aux *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant le lot numéro 1 213 457 du cadastre du Québec*, R.C.A.1V.Q. 530 et *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'approbation d'un plan de construction ou de modification sur le lot numéro 1 213 457 du cadastre du Québec*, R.C.A.1V.Q. 532 (109, rue Dalhousie) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants

- 5.7 Rapport de la consultation écrite relativement aux *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant le lot numéro 1 213 457 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 530* et *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'approbation d'un plan de construction ou de modification sur le lot numéro 1 213 457 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 532* (109, rue Dalhousie) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants
6. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
7. Première période de questions des citoyens
8. Propositions
- 8.1 Gestion du territoire
- 8.1.1 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 2688, avenue Pierre-Boucher, lot 1 316 145, quartier de Maizerets, district électoral de Maizerets-Lairet, Arrondissement de La Cité-Limoilou - GT2025-098
- 8.1.2 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'utilisation temporaire du lot numéro 5 341 909 du cadastre du Québec à des fins de stationnement*, R.C.A.1V.Q. 541 (Musique Gagné) quartier de Saint-Sauveur, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - GT2025-126
- 8.2 Loisirs, sports et vie communautaire
- 8.2.1 Versement d'une subvention de 2 000 \$ à l'organisme « *L'Engrenage Saint-Roch* » dans le cadre du programme de soutien financier à un événement local pour l'organisation de l'événement « *Cabane à sucre de Saint-Roch* », le jeudi 10 avril 2025, sur le parvis de l'église Saint-Roch et la rue Saint-François Est - Arrondissement de La Cité-Limoilou - LS2025-042
- 8.3 Circulation et stationnement
- 8.3.1 Ordonnance numéro O-1357 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Durocher - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District de Saint-Roch-Saint-Sauveur - TM2025-029
- 8.3.2 Ordonnance numéro O-1358 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel relativement à l'avenue Bardy - Arrondissement de La Cité-Limoilou - TM2025-032
- 8.3.3 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*, R.C.A.1V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 774, rue Saint-Jean - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District du Cap-aux-Diamants - TM2025-051
- 8.3.4 Ordonnance numéro O-1359 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à l'avenue François-1^{er} - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Limoilou - TM2025-061
- 8.4 Autre
- 8.4.1 Participation des membres du conseil de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) du 14 au 16 mai 2025 - A1DA2025-005
- 8.4.2 Subvention de 150 \$ à l'organisme « *Les scouts du district de Québec inc.* »

aussi connu sous le nom « 10^e groupe scout Montcalm » pour l'organisation d'un souper-bénéfice annuel -District du Cap-aux-Diamants - A1DA2025-006

9. Réglementation

a) Avis de motion et projets de règlement

- a)1 *Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur la circulation et le stationnement relativement à l'exclusion de trois immeubles de la zone de permis de stationnement 12 dans le quartier Saint-Roch, R.C.A.1V.Q. 537 et dépôt du projet de règlement - TM2025-004*
- a)2 *Adoption du projet du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 12034Mc, 12073Mb, 12074Mb et 12076Mb aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour le Secteur sud du centre-ville Saint-Roch, R.C.A.1V. 542 (îlot Dorchester) quartier de Saint-Roch, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - GT2025-120*
- a)3 *Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 12034Mc, 12073Mb, 12074Mb et 12076Mb aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour le Secteur sud du centre-ville Saint-Roch, R.C.A.1V. 542 (îlot Dorchester) quartier de Saint-Roch, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - GT2025-120*
- a)4 *Adoption du projet de modification du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire d'une partie du lot numéro 1 212 784 du cadastre du Québec à des fins de restaurant en usage associé à un musée, R.C.A.1V.Q. 535 (27, rue Notre-Dame) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants - GT2025-030*
- a)5 *Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire d'une partie du lot numéro 1 212 784 du cadastre du Québec à des fins de restaurant en usage associé à un musée, R.C.A.1V.Q. 535 (27, rue Notre-Dame) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants - GT2025-030*
- a)6 *Adoption du projet de modification du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'approbation d'un plan de construction ou de modification sur le lot numéro 1 213 457 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 532 (109, rue Dalhousie) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants - GT2025-057*
- a)7 *Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'approbation d'un plan de construction ou de modification sur le lot numéro 1 213 457 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 532 (109, rue Dalhousie) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants - GT2025-057*

b) Adoption des règlements

- b)1 *Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant le lot numéro 1 213 457 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 530 (109, rue Dalhousie) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline*

10. Deuxième période de questions des citoyens
11. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil
12. Clôture

Assistante-greffière
d'arrondissement

Cindy Rousseau

P.S. Les personnes qui utiliseront le transport en commun pourront y obtenir gratuitement une carte donnant deux droits de passage en autobus.